



GAZETTE DU JOUR.

FRANÇOIS, de grands évènements se préparent; je suis en *Vedette*: tout ce que je vois, tout ce que j'entends, sur le champ, je vous en instruis; ce que vous découvrirez, ce que vous apprendrez, faites-le moi savoir, je le publie sur l'heure.

Du lundi 22 octobre 1792.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES.

De Chambéry, ce 12 octobre. — Adresse de la société des amis de la liberté & de l'égalité, séante à Chambéry, à la convention nationale de la république française.

« LÉGISLATEURS DU MOND »;

» La société des amis de la liberté, & de l'égalité séante à Chambéry, fière des qualités qu'elle a recouvrées, libre enfin par vos lumières & par le courage de vos guerriers, vous vote ses remerciemens & sa reconnaissance.

» Comme vous, nous avons l'ame républicaine; comme vous, nous sommes embrasés de tous les feux du civisme; comme vous, nous exécutons la mémoire des rois; & comme vous, nous avons prêté le terrible serment de ne jamais reconnoître leur autorité.

» Législateurs, nos cœurs saignent encore des tourmens que nous avons soufferts; la dure captivité dans laquelle nous avons gémi si long-temps,

fera sans cesse présente à notre imagination, & servira d'aliment éternel à notre juste colère.

» O roi de Jérusalem & de Chypre! assez long-temps tes satellites ont appesanti sur nos têtes ton joug de fer! il est tombé, (grâce aux Français) nous l'avons foulé aux pieds, & nous te le rendons comme le présent qui te convient! Que tes fugitifs esclaves osent maintenant souiller de leur présence cette terre de la liberté! ils éprouveront ce que peuvent les hommes libres, aidés sur-tout des terribles phalanges de la république française, avec laquelle, pour te consoler, nous ne ferons bientôt qu'une même famille. Tu as pâli, sans doute, à la nouvelle de leur victoire; ton trône a chancelé: il s'écroulera comme celui des autres despotes; & tes insensés projets, ainsi que les leurs, s'évanouiront. Ne nous regarde donc plus comme tes sujets. car nous avons juré de *vivre libres*, & nous sommes prêts à mourir plutôt que de retomber dans l'esclavage.

» Législateurs, la Savoie libre va manifester sa suprême volonté pour sa réunion à votre empire

Déjà la société, compolée de 1200 citoyens ; a député dans toutes les communes plusieurs de ses membres , qui , armés du flambeau de la raison & de la liberté , vont éclairer les habitans Savoisiens sur leurs générations , sur vos bienfaits ; & dans peu , des députés , organes des sentimens de leurs commettans , réunis à Chambéry , vont s'expliquer cathégoriquement. Leur veni , sans doute , comme le nôtre , sera de se jeter dans le sein de la république française , & de ne plus faire avec elle qu'un peuple de frères. Quant à nous , nous vous le jurons.

Sig.é , Doppet , *président* ; Moras , Bernier , *secrétaires*.

D'Ausbourg , ce 13 octobre. Il y a quelques jours que vingt quatre hommes du contingent de l'Empire s'ont partis pour Dillingen. — Il est arrivé ici un grand écuyer du roi de Sardaigne , chargé , à ce que l'on dit , de faire de grands achats en chevaux. — Le nombre des patriotes ou des amis de votre révolution a considérablement augmenté dans nos contrées depuis la prise de Spire , & depuis qu'on a appris la conduite estimable qu'ont tenue vos troupes dans cette circonstance à l'égard des habitans. — On assure même qu'il y a ici un club secret , qui professe les principes des Jacobins.

D'Hambourg , ce 8 octobre. Les gazettes de l'empire ont fait marcher des troupes russes contre la France , & augmenté le nombre successivement jusqu'à 50,000 hommes. Elles leur font faire 16 lieues par jour , en accordant le troisième pour le repos ; quelques-unes vont mêmes jusqu'à dire que ces troupes seront rendues le 8 de novembre aux bords du Rhin. Nous pouvons assurer au contraire qu'aucun Russe ne s'est encore mis en mouvement pour cette destination.

D'Albréda , rivière de Gambie , ce 12 juin 1792. Croirez-vous , monsieur , que depuis le Sénégal jusqu'ici , cette partie de l'Afrique a subi , dans le même mois que la France , une révolution qui dure encore , & qui fait que les différens rois qui l'habitent , ne sont plus Rois. *Signé* CANSMANS.

FRANCE.

Paris. On avoit donné au banqueroutier Guillaume , directeur de la maison de secours , deux officiers municipaux pour le surveiller ; ils l'ont tellement suivi de près qu'ils ont disparu avec lui. Cela donne , à quelques sections , mauvaise idée de la surveillance des municipaux ; & comme il n'y a qu'eux qui ayent le droit de voir Louis XVI & sa famille , on a agité hier dans plusieurs sections , que les commissaires du Temple seroient tenus , tout les matins à la garde montante , de faire paroître Louis XVI & sa famille sur le perron , pour que tout le public pût le voir. Le voilà à la veille d'être un *ecce homo*.

§. Dans le compte rendu par le ministre Rolland , sur deux millions qui lui ont été confiés , il a employé cinquante mille livres pour les deux théâtres de la République & de Molière. Sans doute , il faut enconrager les arts & répandre l'esprit public ; mais en tout *modus est in rebus ; mesures & circonstances* ; en bon père de famille , il faut consulter les moyens , pourvoir aux dépenses les plus urgentes avant que de se livrer à d'autres qui peuvent être retardées , ne pas courir aux plaisirs quand on manque du nécessaire , ne pas prendre sur un fonds public pour amuser des particuliers ; distribuer des récompenses , mais des récompenses incapables d'exciter l'envie ou le découragement des rivaux. La République & Molière ont sans doute bien mérité de la nation , en jouant des pièces patriotiques ; eh ! quel est le spectacle qui n'en a pas donné ? ont-ils rempli leur but ? Le public n'est pas ingrat ; l'affluence des spectacles a payé & leur civisme & leurs talens. Depuis quelques temps , l'Opéra , à la fin de chaque représentation , chante l'hymne des Marseillois : la recette prouve qu'il a saisi le goût général. Ce n'est donc qu'à lui-même qu'il doit l'accroissement de ses bénéfices. Si les autres n'ont pas le même succès , à qui s'en prendre ? probablement à eux-mêmes. Rendons justice à leur zèle , mais n'y versons pas nos trésors ; ils n'ont pas droit à une générosité nationale. Nous

sommes dans la détresse, nous dévastons tout pour payer nos dettes, ne mettons pas dans leur classe la jouissance de quelques individus; qu'importe au Finistère, à la Gironde & à tous les départemens étrangers à Paris, les efforts infructueux de la République & de Moliere? Est-il de la justice que des citoyens, déjà surchargés d'impôts, s'épuisent pour des plaisirs dont ils ne jouissent point? Rousseau, votre oracle, étoit peut-être trop sévère quand il ne vouloit point de spectacles; & vous, vous êtes peut-être trop prodigues lorsque vous les foudroyez au nom de la nation. Tandis que sur ces théâtres on prêchoit le patriotisme, Lille & Thionville le pratiqoient. Ce sont ces villes infortunées qui ont réellement consolidé les fondemens de la liberté & de l'égalité. N'auront-elles de nous que des larmes stériles, tandis que ceux qui nous en ont fait verser pour des chimères, recevront des récompenses abondantes? Rétablissons leurs chaumières incendiées, n'économisons point pour rendre la vigueur à leurs manufactures, à leur commerce; prenons soin des veuves, des orphelins. Voilà où la libéralité du ministre ne sera contrariée de personne.

§. *Au quartier-général à Edesheim, le 16 octobre, l'an premier de la liberté française.*

«CITOYEN PRÉSIDENT,

» J'apprends dans l'instant par un de mes correspondans, homme qui, par une haute intelligence, de l'adresse, & de l'intrigue, a su se procurer le secret des cours, que 19 mille Russes marchent en Allemagne & sont prêts à y entrer pour protéger la cause des émigrés & des souverains, & que dans la supposition où la France, trop supérieure à ses ennemis, ne verroit point détruire ses loix, que ces Russes doivent être incessamment suivis d'une armée nombreuse à l'objet d'envahir la Silésie pour servir d'indemnité à l'empereur François.

» Tels sont les vastes desseins de la romanesque souveraine du Nord.

» Depuis long-temps je les connoissois, ils tendoient tous à l'abaissement de la maison de Brandebourg. J'avois surpris ces projets au prince de Potemkin & à Joseph II. J'en avois prévenu Frédéric Guillaume à son avènement au trône. Il se souviendra sans doute d'un entretien que j'eus avec lui dans la galerie de Charlottinbourg quelques jours après son couronnement. Il sauve aujourd'hui les armées destinées à anéantir sa puissance. Il a préféré les conseils des insensés qui avoient perdu la France, & qui voaloient l'anéantir, aux moyens que je lui proposai à cette époque, à ceux que mon fils lui a proposés depuis. Que la publicité que vous voudrez bien donner à cet avis, que je tiens pour certain, lui apprenne au moins le sort qui l'attend.

» Assurez, citoyen président, l'assemblée du désir qui m'anime de propager par-tout la gloire du nom français.

» Signé, le citoyen général-d'armée, CUSTINE. »

§. On a encore amené cette nuit, trente-trois émigrés à Paris, qui ont été de suite transférés à la Conciergerie.

§. *Lettre du général Kellermann au ministre de la guerre. Au quartier général de Vaudoncourt, ce 18 octobre 1792, l'an premier de la république française.*

« J'ai l'honneur de vous envoyer ci-joint, citoyen ministre, copie de la capitulation de Longwy, faite entre le général Karlskreuth & le général Valence, que j'avois autorisé à cet effet.

» Nous pouvons maintenant considérer toute l'étendue de la république comme entièrement libre & purgée de la présence de ses ennemis; mon armée fait demain un mouvement en avant, & successivement d'un jour à l'autre & au moment que nous mettrons les pieds sur le territoire de nos ennemis, ce jour sera célébré dans toutes les villes & camps, par trois salves d'artillerie; les commissaires de la convention nationale seront témoins à mon armée, de ce jour d'allégresse. »

Capitulation pour la ville de Longwy.

Sa majesté le roi de Prusse étant résolu de faire évacuer la ville & forteresse de Longwy, la présente convention a été a rêtée entre nous soussignés le citoyen François Cyrus Valence, lieutenant-

général de l'armée de la république, & le comte de Karlsckreuth, lieutenant-général de sa majesté le roi de Prusse, pleinement autorisé à cet effet.

ART. I^{er}. La porte de France & la forteresse de Longwy seront remises aux troupes françaises le 22 du courant, & la ville totalement évacuée vingt-quatre heures après.

II. Toute l'artillerie & les magasins seront remis dans l'état où ils étoient, lors de la reddition de la place, à l'officier désigné par le général Kellermann, pour les recevoir.

III. Pour les malades & estets, il en sera agi comme à l'évacuation de Verdun.

IV. Le général Karlsckreuth enverra un officier pour prévenir de la sortie des troupes, afin d'éviter tout accident, dès qu'elles auront achevé de passer la porte de Bourgogne.

V. Si par hasard il arrivoit quelque événement imprévu, cela ne changera rien aux précédens articles de capitulation; les coupables seront punis & la convention exécutée.

VI. Pour donner plus d'authencité à la présente convention, elle sera scellée du cachet de la république française & de sa majesté le roi de Prusse.

Au camp de Martin-Fontaine, ce 18 octobre 1792. Signé, C. Valence, lieutenant-général de la république française, & le comte de Karlsckreuth, lieutenant-général de sa majesté prussienne.

§. Aujourd'hui 22 octobre, doit être une fête dans toute la république. Longwy est évacué, & il ne reste plus un seul Prussien en France; il y a mieux, on prétend qu'il y a un traité entre la république & le roi de Prusse, qui a appris que François vouloit se vanger sur lui des adversités de la guerre, & l'empêcher de retourner à Berlin.

C O N V E N T I O N N A T I O N A L E .

Présidence du Citoyen Guadet.

Séance du dimanche 21 octobre.

Les commissaires de la convention aux armées combinées, font passer plusieurs pièces de correspondances des émigrés, qui donnent le plan & les trames des coupables. Il paroît qu'en général, les émigrés désespèrent de leur cause, & qu'ils ont la plus grande frayeur à l'approche des troupes françaises.

Nos armées suivent toujours de près les Prussiens, & leurs font beaucoup de prisonniers. Les chemins sont affreux, les canons s'enterrent dans la boue, & nos soldats n'ont ni bas ni souliers. Toutes les pièces sont renvoyées au comité de sûreté générale pour en faire incessamment le rapport.

On crée deux sections des comités de finance & de domaine; un comité sera seul chargé de l'émigration.

Rulh demande l'examen des pontons, & veut qu'on punisse les administrateurs de l'équipement. Les pontons sont si mauvais qu'on courroit risque de voir perdre nos armées voulant passer le Rhin, pour aller délivrer les peuples étrangers. Renvoyé au pouvoir exécutif.

Les commissaires à la convention écrivent de Verdun, qu'ils informent sur les trahisons & les correspondances des habitans de cette ville avec l'ennemi.

Les Marseillois viennent offrir leur bras à la convention, & réclament l'exécution de la force armée: On vous accuse, disent-ils, de vouloir former une garde prétorienne; à cette calomnie nous n'avons qu'un mot à répondre. Nous y ferons.

Des Prussiens déserteurs, ont été présentés. Ce n'est pas l'intérêt qui leur a fait quitter les drapeaux de leur despote, mais le désir de respirer l'air pur de la France. Rulh a été chargé de leur lire le serment en allemand. Ils l'ont prêté avec enthousiasme.

La commune de Choisi fait présent d'un soleil d'or enrichi de diamans donné par la Pompadour.

Un pétitionnaire fait une sortie vigoureuse sur Marat; mais on passe à l'ordre du jour.

On demande la lacération de tous les drapeaux rouges, qui nous rappellent un régime oppressif. Applaudi.

Lettre de Custines à Biron. Je pars, à la tête de mon armée, pour Mayence.

Montesquiou a eu une conférence avec la république de Genève, qui a eu les plus heureux résultats.

On souscrit à Paris au bureau de la Vedette, boulevard de la porte Saint-Martin, à celle Saint-Denis, numéro 3. Le prix de l'abonnement est de 27 livres pour l'année, 15 liv. pour six mois, 7 liv. 10 s. pour trois mois. On peut s'abonner pour deux mois en envoyant un assignat de cent sols.